



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 10 mars 2020 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (QC) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les quatre (4) demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DM-2020-00005 :

Adresse : 2240, montée Prédéal-Trudeau

Lot(s) : 2 991 102 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement de la galerie du bâtiment principal de 0,58 mètre dans la rive, alors que le règlement de zonage n° 601 interdit toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux dans la rive de 10 mètres.

2. DM-2020-00006 :

Adresse : 1515, rue Le Familial

Lot(s) : 2 991 311 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0,52 mètre et 1,42 mètre dans la marge de recul latérale et de 4,99 mètres dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage n° 601 prescrit une marge de recul latérale de 3 mètres et une marge de recul arrière de 9 mètres dans la zone H-08.

3. DM-2020-00007 :

Adresse : 1030, Route 117

Lot(s) : 2 991 182 du cadastre du Québec

Objet : Permettre la création d'un lot d'une forme irrégulière comportant une ligne de lot brisée alors que le règlement de lotissement n° 602 prescrit que les lots doivent avoir une forme régulière et que les lignes brisées soient autorisées dans les cas exceptionnels où la topographie l'exige, en raison de contraintes naturelles ou en raison du cadastre original.

4. DM-2020-00008 :

Adresse : 1372-1377-1376, rue Sainte-Olive

Lot(s) : 2 990 764 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 1,41 mètre et l'empiètement de la galerie attenante de 2,04 mètres dans la rive alors que le règlement de zonage no 601 interdit toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux dans la rive de 10 mètres

Donné à Val-David, ce 14 février 2020

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière